



Avril 2025 n°206

# FLASH INFOS ROQUESÉRIÈRE

## Informations pratiques

### Horaires d'ouverture Mairie

Lundi 8h30 - 12h30 / 14h 19h

Jeudi 13h30 - 18h30

### Coordonnées :

Tél 05 61 84 22 22

Mel : [mairie@roqueseriere.fr](mailto:mairie@roqueseriere.fr)

Site internet :

[www.roqueseriere.fr](http://www.roqueseriere.fr)

Facebook : Roquesérière commune

### Bibliothèque :

Mardi / Jeudi : 16h30 - 19h00

### Déchetterie de Garidech :

-Fermeture le lundi

-Ouverture du mardi au dimanche, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h

**Tri sélectif :** poubelle jaune les vendredis matin des semaines paires.

**Déchets ménagers :** poubelle noire tous les mardis matin

## Directeur de la publication :

Thierry Castet

2 rue de l'église

31380 Roquesérière

## Comité de rédaction :

Thierry Castet et Fabienne

Cortyl-Marcou

Le site Internet de votre commune est mis à jour tous les vendredis

[www.roqueseriere.fr](http://www.roqueseriere.fr)

Professionnels et artisans, afin de donner plus de visibilité à votre activité, donnez les informations concernant votre société à la mairie. Elles seront collectées sur le site de la mairie accessible à tous les habitants.

Si vous avez manqué un flash infos, pas de difficulté... ils sont tous sur le site ! [www.roqueseriere.fr](http://www.roqueseriere.fr)

Chères Roquesériéroises, chers Roquesériéris,

Merci à toutes et tous d'être venus nombreux aux vœux du maire le 11 janvier dernier, ainsi qu'à celles et ceux qui ont pris le temps d'adresser un message en s'excusant de ne pouvoir y assister. Ce fut une belle matinée d'échanges, renforçant le lien social et l'attachement à notre commune.

Je tiens à renouveler ici mes remerciements à l'ensemble des bénévoles et des présidents d'association qui s'investissent pour le bien-être de nos enfants et de nos administrés.

L'année 2024 a été riche en événements, et tous les projets que nous avons annoncés ont été menés à bien, y compris certains imprévus... Je pense notamment à l'ouverture de la troisième classe, une avancée dont nous pouvons nous féliciter. Cette création revêt une importance particulière dans un contexte où de nombreuses fermetures de classes sont décidées ailleurs. Le choix du Conseil municipal de valider cette ouverture dès cette année, alors qu'elle aurait pu être reportée à la rentrée 2025-2026, témoigne de notre engagement envers nos enfants et de notre volonté d'améliorer leurs conditions d'apprentissage, tout en maintenant une gestion financière maîtrisée.

Dans cette même logique, nous avons jugé essentiel de porter à deux le nombre d'ATSEM afin d'accompagner au mieux les enseignantes dans leur mission.

Ce bulletin trimestriel est sans doute l'un des derniers avant l'entrée en période électorale en septembre 2025. Pour autant, votre conseil municipal reste pleinement mobilisé, et les mois à venir verront l'aboutissement de nouveaux projets pour la commune. Vous pourrez les découvrir au fil des pages de ce numéro.

Place donc aux projets de 2025 !

Bien amicalement,

Votre Maire

Thierry Castet

## A vos agendas ! Prochaines manifestations

**Dimanche 6 avril de 14h à 17h : après-midi jeux organisée par les Croqueurs ludiques**

**Jeudi 17 avril à 20h30 : soirée entomologie sur les insectes de nos rivières organisée par le Club Mouche**

**Dimanche 27 avril à 10h30 : chasse aux œufs géante au centre du village organisée par l'APE**

**Samedi 21 juin : représentation Théâtre des tréteaux par la compagnie L'art-Bat -l'Etre « Il était une fois... La Via Francigena » sur la place de l'église.**

Vous souhaitez être informé des événements de votre commune en direct ? <https://www.panneaupocket.com/>

L'application est gratuite

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ



Les communes de Roquesérière et Montpitol sont liées par une convention depuis plus de 30 ans. Au fil des années, notre politique en matière d'urbanisation a créé un déséquilibre entre le nombre d'enfants de chaque commune.

En 2023, à la demande de la commune de Montpitol qui considérait que sa charge financière était trop importante, la convention a été soumise à l'avis des partenaires : l'éducation nationale, la Préfecture, le Conseil départemental et le Trésor Public. Aucune modification n'a été conseillée, le mode de calcul des charges de chaque commune étant considéré équilibré et réglementaire.

Or, lors de son dernier conseil municipal, la commune de Montpitol a décidé de manière unilatérale de quitter dès septembre 2025 le RPI, sans aucune concertation avec notre commune. Lors de la séance du 25 mars dernier, le conseil municipal de Roquesérière a exprimé son regret devant cette décision et son incompréhension. Les élus ont réaffirmé leur attachement au RPI, à l'école, et ils prendront les décisions nécessaires pour maintenir l'école, entièrement à Roquesérière si nécessaire. Le calendrier indiqué par les élus de Montpitol, à savoir quitter le RPI dès septembre 2025, semble irréaliste : la carte scolaire étant décidée au niveau de l'académie bien en amont, il semble impossible qu'elle soit modifiée aussi tardivement.

Les élus concernés ont rencontré les institutrices et les parents d'élèves pour les informer de leur position et de leur attachement à l'école et au RPI.

### Acquisition d'une maison de village par la commune

Comme annoncé lors des vœux, la commune a acquis une maison de village, situé au 3 rue de la Gaussade. L'acte notarié a été signé le 5 mars dernier. Le coût total de cette acquisition s'élève à 160 000€, frais d'agence inclus. Pour financer cet achat, la commune a contracté un prêt auprès de l'Agence France Locale, la banque des collectivités territoriales.

Ce bien sera aménagé en deux appartements destinés à la location, avec des loyers permettant de couvrir le remboursement du prêt. Par ailleurs, la commune a sollicité des aides financières auprès de l'État et des collectivités territoriales, pour un montant total de 149 000 €. L'estimation des travaux de rénovation est actuellement en cours.



La maison Gaussade

### Un investissement stratégique pour la commune

L'acquisition de ce bien immobilier représente une opportunité pour la commune. D'une part, elle permet de valoriser le patrimoine communal, d'autre part, en proposant des logements locatifs, elle répond à un besoin de logement sur son territoire, notamment pour des personnes en situation précaire.

De plus, l'équilibre financier de l'opération est assuré par la perception des loyers, qui viendront compenser le remboursement du prêt. L'effort budgétaire de la commune reste ainsi limité, tout en permettant une action concrète en faveur du logement et du dynamisme du centre-bourg. Enfin, grâce aux subventions demandées, le coût net pour la commune sera considérablement réduit.

Ce projet s'inscrit donc dans une démarche responsable et proactive, conjuguant solidarité, attractivité et gestion raisonnée des finances communales.

### Couverture mobile : antenne 4G

Après plusieurs années d'efforts et de persévérance, la commune sera peut-être enfin dotée d'une antenne 4G.

Par une lettre du 3 février 2022, le Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique informait la commune qu'il avait signé deux arrêtés imposant à l'opérateur Orange d'engager les travaux nécessaires à la mise en service d'un nouveau site permettant d'améliorer la couverture mobile 4G, dans un délai maximal de 24 mois.

L'implantation du pylône sera probablement chemin « Engazen » lieu-dit Cantoperlic. Ce choix correspondrait à la volonté de la mairie, qui s'est opposée à d'autres emplacements ne répondant pas aux critères jugés essentiels : une implantation éloignée des zones densément peuplées, une visibilité réduite du pylône, une installation sur une parcelle ne nécessitant ni déboisement ni atteinte à la biodiversité, une position stratégique permettant une couverture optimale du réseau. Dans les prochains mois, la commune bénéficierait enfin d'une couverture mobile 4G répondant aux attentes des usagers. Dossier à suivre.

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2025 ainsi que le Compte Financier Unique (CFU) 2024, qui fusionne le compte administratif et le compte de gestion.

### Exercice 2024

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 demeure à un niveau satisfaisant, s'établissant à **61,4 k€**, soit une diminution de **13 k€** par rapport à 2023. Cette évolution s'explique principalement par une hausse des charges de personnel (+18 k€) liée au départ en retraite d'un agent. À cela s'ajoutent un remboursement d'outillage de **4 k€** et un décalage du paiement de la participation au RPI de **15 k€**, représentant au total **37 k€ de charges non reconductibles en 2025**.

Sur le volet des recettes de fonctionnement, la commune a enregistré une baisse notable de **10 k€** du fonds départemental des DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux) ainsi que l'absence de produits exceptionnels, qui avaient généré **+6,5 k€** en 2023.

### Investissements :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à **521 k€**, incluant notamment le remboursement partiel du **prêt relais (100 k€)**.

Concernant les **immobilisations incorporelles**, elles atteignent **384 k€**, intégrant des dépenses non budgétées initialement, telles que **l'acquisition d'un module préfabriqué, du mobilier, divers travaux, l'installation d'une climatisation pour la 3<sup>e</sup> classe**, ainsi que **la reprise des arbalétriers de la salle polyvalente**. Par ailleurs, d'autres opérations d'investissement ont concerné **le solde des travaux de l'Espace Tolosane et la réfection de la toiture de la sacristie**.

Les recettes d'investissement proviennent principalement de **subventions (112 k€), du FCTVA (76 k€) et de la taxe d'aménagement (10 k€), soit un total de 198 k€**.

Le **fonds de roulement** demeure à un niveau satisfaisant, s'établissant à **424 k€ fin 2024**, en légère diminution de **7 k€** par rapport à l'exercice précédent.

### Synthèse financière :

- **Résultat de fonctionnement 2024 : + 61 415,85 €**
- **Résultat antérieur reporté : + 642 603,57 €**

**Résultat à affecter : + 704 019,42 €**

Le **besoin de financement** s'élève à **-195 927,67 €**, aboutissant à un **excédent reporté de +508 091,75 €**, en baisse de **134 512 €** par rapport à 2023. Cette diminution s'explique par le niveau élevé du résultat reporté en 2023, mais surtout par les **dépenses d'investissement non budgétées** sur l'exercice 2024.

### Investissements 2025 :

Les investissements prévus pour 2025 s'élèvent à 382 k€. Ils concernent principalement l'acquisition de la maison de village pour un montant de 160 k€, ainsi qu'un budget prévisionnel de 100 k€ pour sa rénovation, dont l'estimation reste à affiner. Sont également prévus l'installation de panneaux photovoltaïques pour 59 k€, l'aménagement paysager de l'Espace Tolosane, ainsi que la plantation d'une haie et d'arbres sur le terrain de sport.

## Transition écologique et énergétique

Lors des prochaines vacances scolaires, la société Occisolis interviendra sur les toitures des bâtiments communaux pour installer 220 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. Cette installation, entièrement financée par la commune, représente un coût de 59 000 € TTC.

D'après l'étude réalisée, la production annuelle devrait atteindre 66 200 kWh. L'autoconsommation couvrirait 49 % des besoins, tandis que l'excédent de production s'élèverait à 47 305 kWh. Sur le plan financier, les économies d'énergie sont estimées à 3 700 € par an, et la vente du surplus d'électricité à 3 950 € par an, soit un revenu annuel total de 7 650 €.

Au-delà des bénéfices économiques, cette installation contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. En effet, la production de cette électricité par des moyens conventionnels aurait généré environ 20 g de CO<sub>2</sub> par kWh. Notre commune se distingue par ses efforts en matière d'économies d'énergie. Ces dernières années, plusieurs actions ont été mises en place : passage intégral de l'éclairage public en LED, extinction nocturne entre minuit et 6 h du matin, remplacement de l'éclairage de l'école par des LED.

**Pour la première fois, le budget énergie-électricité est en baisse, malgré l'augmentation des abonnements et la création d'une troisième classe équipée de deux climatiseurs.**

## Vie Municipale

### Les plantations continuent !

Merci aux bénévoles venus prêter main forte à Philippe CASTAGNE et Sébastien PONS pour la plantation des arbres sur le terrain de Salle Basse.



### Petites mains bricoleuses, à vos ateliers !

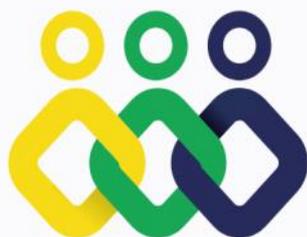
La mairie prévoit d'organiser un marché de Noël en fin d'année, en collaboration avec l'APE qui, chaque année, vend les sapins et les chocolats au profit des écoles du RPI. Si vous souhaitez vendre vos productions et créations, vous pouvez commencer à les fabriquer !



### Microcoupures réseau ENEDIS

Après plusieurs démarches conjointes entre les communes d'Azas et de Roquesérière, Enedis reprend les travaux de modernisation du réseau électrique. Cette opération vise à finaliser le remplacement de l'ancienne ligne aérienne moyenne tension par une nouvelle ligne enterrée et à procéder au raccordement des câbles aux postes de transformation.

Ce changement permettra d'améliorer la fiabilité de l'alimentation électrique et de réduire significativement les microcoupures, notamment en cas d'intempéries.



**GIROU CONNECT**

### Le réseau des entrepreneurs des Coteaux du Girou

- ⇒ Rassembler les entrepreneurs, les élus et les acteurs locaux
- ⇒ Partager des solutions concrètes pour développer durablement notre territoire
- ⇒ Partager l'expérience de chacun, se soutenir
- ⇒ Être plus fort ensemble, briser la solitude du chef d'entreprise

Siège social: C3G, 1 rue du Girou 31380 Gagnague

Téléphone : 05 34 27 45 73

E-mail : girouconnect@gmail.com

## Etat civil

### Naissances

SALVAN Emy le 29/11/2024

CAPMARTIN Maxence le 19/12/2024

### Avis de décès

Christian PAYRASTRE le 27/12/2024

Lucien ESPOSITO le 4/01/2025

Les élus font part de leurs sincères et amicales condoléances à Cynthia Payrastre dont les deux parents sont décédés en 2024. Un article leur rend hommage dans ce bulletin.

Ils font également part de leurs sincères condoléances à la famille Esposito-Jouvencel suite au décès de Lucien Esposito, figure importante du village, tant par ses engagements associatifs que mémoriels au sein de l'UNC.

Cette année, la salle des fêtes étant de nouveau disponible, le repas du CCAS a eu lieu le dimanche 19 janvier.

Une soixantaine de personnes y ont participé. L'ambiance était joyeuse, le repas délicieux et l'orchestre a régalé les convives ! Un moment de convivialité retrouvée et un plaisir partagé !



### Projet de forum des métiers annulé

Le projet de forum des métiers est annulé, trop peu de personnes ayant signalé leur intérêt.

Les deux personnes qui se sont manifestées, souhaitant rencontrer des professionnels, peuvent contacter le CCAS qui essaiera de les mettre en relation avec des professionnels du village. Elles peuvent adresser un mail à la mairie avec l'adresse [jeparticipe.roqueseriere@gmail.com](mailto:jeparticipe.roqueseriere@gmail.com).



**Pour les personnes intéressées, un forum interactif d'orientation est organisé par la C3G le mercredi 9 avril au gymnase de Gragnague. Il est ouvert à tous l'après-midi, de 14h à 18h.**

### Le CCAS vous informe

#### Maison Départementale de Proximité du Conseil Départemental Haute-Garonne

Si vous rencontrez des difficultés, qu'elles soient administratives, personnelles ou familiales, la Maison Départementale de Proximité peut répondre à vos questions et vous orienter si besoin. Elle vous accueille à Montastruc, dans les locaux du Conseil Départemental (avenue de Castelnau, derrière la poste).

N'hésitez pas à aller rencontrer les agents  
en charge de l'accueil  
les lundis et mardis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
et les mercredis de 9h à 12h30  
sans rendez vous

**OUVERTURE LES SAMEDIS DE 8H30 À 12H30**

**25 JANVIER  
22 FÉVRIER  
29 MARS  
31 MAI  
28 JUIN**



**DU LAEP**

**La Courte Échelle**  
AMAF



NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX!



Lieu d'accueil enfants parents  
Ouvert mardi après-midi et jeudi matin  
10 rue Serre Brûlat à Montastruc  
Renseignements : [amaf31@laposte.net](mailto:amaf31@laposte.net)

### Recensement des assistantes maternelles agréées

Dans le cadre de la mise à jour du site internet, la mairie souhaite effectuer un recensement des assistantes maternelles présentes sur la commune et du nombre de places proposées. Merci aux personnes concernées de contacter la mairie.



# Vie associative

## Un bar dans l'Espace Tolosane, à Roquesérière

Le Bar Associatif de Roquesérière (« le B.A.R. »), a pour objet l'ouverture et l'animation d'un lieu convivial et favorisant la rencontre, l'échange et la culture au sein de notre village, permettant l'épanouissement et le partage et prenant la forme d'un café associatif implanté au cœur de Roquesérière. Celui-ci proposera régulièrement des temps de rencontre et une vente de boissons (avec et sans alcool). De façon plus ponctuelle, des événements culturels (concerts, expositions, débats...) pourront être organisés. Le B.A.R. a aussi pour objet de travailler en lien étroit avec le tissu associatif du village.

Une quinzaine de roquesériérois travaillent actuellement sur le montage de ce projet. Notre horizon est une ouverture pour juin prochain : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



L'association Les Croqueurs Ludiques sont heureux de vous inviter à découvrir la ludothèque de la commune, installée dans la salle Nogaret de l'espace Tolosane. Un peu plus de 200 jeux dès 3 ans et pour tous les goûts sont proposés. Les adhérents ont la possibilité d'emprunter des jeux 2 fois par mois, les jeudis de 18h à 19h.

Prochaines ouvertures : les jeudis 10, 17 et 24 avril, 15 et 22 mai, 12 et 26 juin et 10 juillet.

Des journées (ou demi-journée) jeux sont ponctuellement organisées et ouvertes à tous. La prochaine aura lieu le 6 avril 2025 de 14h à 17h à la salle des fêtes de Roquesérière.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à venir nous rencontrer les jeudis soir d'ouverture de la ludothèque, ou nous contacter par email : [croqueursludiques@gmail.com](mailto:croqueursludiques@gmail.com).



Bonjour à tous !

Quelques mots pour vous adresser un bilan de ces derniers mois dans la vie de l'Association des Parents d'Élèves de notre RPI... Tout d'abord, cette nouvelle année 2025 a débuté avec notre vente de galettes et gâteaux des rois, qui s'est déroulée sur tout le mois de janvier, en partenariat avec la boulangerie Pan et Pat, à Montastruc (les nouveaux propriétaires de la boulangerie Arti'Zahnd).

Par la suite, en février, un apéritif dînatoire façon « auberge espagnole » a été organisé à la salle des fêtes de Roquesérière pour les membres bénévoles de l'association dans le but de passer un moment sympathique ensemble, de se rencontrer, ce qui constitue un des objets essentiels de l'APE.

Puis, au mois de mars, nous avons partagé un moment festif avec le carnaval du RPI, organisé à Montpitol cette année. Seule ombre au tableau indépendante de notre volonté : nous n'avons pas pu faire le défilé comme nous le souhaitions... Mais ce n'est que partie remise ! Et le temps, bien qu'incertain, nous a malgré tout permis d'embraser Mr CARNAVAL pour la plus grande joie des enfants...et la nôtre ! Confettis, pop corn, crêpes et boissons ont agrémenté la fête.



Depuis le début de l'année, nos événements ont déjà permis de récolter presque 1500€ de bénéfices, qui seront reversés à nos écoles. Nous avons pu compter sur la participation toujours active des parents, mais aussi de quelques habitants de nos communes, qui n'ont pas d'enfants scolarisés dans nos écoles, mais qui soutiennent notre action ; ainsi que de l'aide précieuse des mairies et de l'ALAE. Un grand merci ! !

Pour finir, nous organisons en ce moment une vente de chocolats de Pâques, qui se clôturera le 15 avril. Et suivra, pour nos enfants, une Chasse aux œufs géante, sous la forme d'un jeu de piste au centre du village de Roquesérière, le dimanche 26 avril à 10h30. Une petite restauration sera proposée sur le temps de la pause méridienne. Nous nous concentrerons ensuite sur la vente d'un cadeau à offrir pour les fêtes des parents, ou de la personne qu'on aime, et bien sûr sur l'évènement marquant de la fin d'année : la fête des écoles ! Parents, si vous souhaitez apporter un soutien ponctuel en tant que bénévole, n'hésitez pas à nous contacter ! A très bientôt donc !

L'équipe de l'APE

Mail : [ape.rpi31380@gmail.com](mailto:ape.rpi31380@gmail.com)



## Vie associative



### Passion Riquet : Appel à bénévoles pour le Son et Lumière 2025 !

L'association Passion Riquet à Bonrepos-Riquet recherche des figurants (hommes et femmes) et des comédiens hommes ! Avec ou sans expérience de la comédie, n'hésitez pas à rejoindre cette formidable aventure humaine et artistique ! Dates de représentations : 18, 19, 20, 21, 25, 26, 27 et 28 juin 2025 ! [passion.riquet@gmail.com](mailto:passion.riquet@gmail.com)

**JOURNEES DOMAINE** les 12 avril, 17 mai et 21 juin.

**ATELIER TERRE** le 3 mai 2025 de 10h à 17h30. Participation 50€. Pique-nique à midi

**ASSEMBLEE GENERALE de Domino** le samedi 28 juin à partir de 11h ouverte à tous

Renseignements et inscriptions [associationdomino.org/nous-contacter/](http://associationdomino.org/nous-contacter/)



### Quelques rappels pour bien vivre ensemble

**Les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scie mécanique... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

**Il est interdit de brûler des biodéchets** (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs (Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 qui modifie le code de l'environnement).

Quads et autres engins à moteur sont interdits sur les chemins communaux.

Merci de sortir les poubelles la veille au soir et de les rentrer le lendemain matin.



Merci à Quentin Sigaud et Léane Guedes pour ces magnifiques photos du village... un instant qu'il fallait capturer !



### Des rideaux pour la salle des fêtes !

Merci à l'équipe des Petites mains qui confectionnent des rideaux pour la salle des fêtes, rideaux qui manquaient, notamment pour les locations privées.



## Portrait d'habitants

## Des maçons de Roquesérière

En 2024, Annie et Christian Payraastre sont décédés. On connaissait Annie, qui, sur son vélo, allait de maison en maison faire des ménages. Toujours discrète, c'était une figure du village, qui saluait quand on la croisait et faisait preuve de grandes qualités appréciées par les familles. Certains croient parfois la voir encore arriver quand ils voient un vélo dans Roquesérière. Christian a lui terminé sa vie professionnelle en tant qu'employé municipal avec Jean-Pierre, après une carrière de maçon. Deux gros bosseurs, Annie et Christian, dont la disparition a été vécue douloureusement par beaucoup d'habitants.

Des maçons, il y en a eu et il y en a encore plusieurs à Roquesérière. Le plus ancien, c'est sans doute Maurice Pizzato. Né en 1937, il est arrivé dans le village en 1944 ; il avait 7 ans. Ses parents ont quitté Garidech pour louer une ferme plus grande, dans Roquesérière. Ils avaient des vaches et des bœufs pour travailler. Pas de tracteur à l'époque et bien peu de voitures... on se déplaçait à pied ou à vélo. Maurice évoque avec plaisir cette enfance au village : les commerces (2 épicerie, 2 boulangeries, 2 cafés où l'on pouvait aussi danser...), l'institutrice Melle Tricoire qui a permis aux enfants de découvrir l'océan, le curé Madon qui faisait voyager les enfants en voiture, M. Villeneuve, marchand de bestiaux, qu'il accompagnait le jeudi ou pendant les vacances, à pied, avec 7 ou 8 bêtes, jusqu'aux foires à bestiaux de Montastruc, Bessières, Verfeil ou St Sulpice, son rôle d'enfant de chœur, son implication très jeune au comité des fêtes et plus tard en tant qu' élu. Il a appris la maçonnerie à 15 ans chez un patron à St Sulpice, on ne passait pas forcément le CAP à cette époque, on apprenait sur le tas. Après un service militaire (27 mois en Algérie où il est parti avec juste une tenue civile...), il a créé son entreprise en 1965. C'était l'époque où l'on commençait à construire des maisons neuves, « des villas ». Il a été le premier en 1965 à déposer un permis de construire et il a construit une douzaine de villas sur Roquesérière, une dizaine sur les communes environnantes. Christian a été son ouvrier pendant un an, il a eu le temps d'apprécier ses qualités : un ouvrier sérieux, méticuleux, bosseur.

David Payraastre est lui toujours maçon. Il est issu d'une vieille famille du village. Son grand-père, fermier, habitait route de Gémil, au lieu-dit En Seaux ; enfant, David passait tout son temps libre dans la ferme où il y avait une quarantaine de vaches et 30 ha de terres. Son père était maçon, comme son oncle, Christian. Il a fait son

apprentissage avec son père et après son CAP a travaillé chez d'autres maçons. En 2000, il a créé son entreprise et a travaillé avec Christian pendant 12 ans. C'était un super ouvrier, dit-il, ils travaillaient de la même façon, étaient très complémentaires. David, ce qui le passionne depuis toujours, c'est la rénovation de vieilles maisons. Voir des vieilles maisons abandonnées, c'est un crève-cœur pour lui. Il a construit des maisons neuves, mais considère le neuf comme « trop mécanique, trop facile, plus simple, la rénovation c'est plus complexe, le résultat est très beau et m'apporte beaucoup de satisfaction ». Il a rénové au moins une douzaine de maisons dans Roquesérière et a réalisé la rénovation de la pointe du clocher de l'église ; il est très fier de ces réalisations. Cette passion, il l'a transmise à son fils Guillaume qui travaille maintenant avec lui.

Michel Fornasier, habitant de Roquesérière depuis 43 ans, a créé en 1980 avec sa femme, Annie, son entreprise de gros œuvre et travaux publics à Montastruc, en suivant les pas de son père, maçon et entrepreneur. Titulaire d'un CAP et d'un BEP, il a fait un an de dessin industriel et est devenu maître artisan. Son entreprise a compté jusqu'à 20 employés et a formé nombre d'apprentis. A Roquesérière, il a travaillé à la construction ou la rénovation de plusieurs bâtiments publics : l'école, la toiture de l'église, la chaufferie, la mairie actuelle, l'ALAE et la salle du conseil municipal. Il a travaillé parfois avec Maurice Pizzato, a bien connu Christian Payraastre et aussi Gilles Buosi, autre maçon du village, qu'il n'a pu embaucher comme chef de chantier. Le fils de Michel, David, a repris l'entreprise dans laquelle il travaille depuis 2016, après un Bac Pro et un BTS, sa femme Nelly travaille maintenant avec lui... c'est son entreprise qui a été en charge de travaux sur l'Espace Tolosane.

La maçonnerie, c'est dans ce village une affaire de famille parfois, de relations aussi... Maurice Pizzato, Michel Fornasier, Gilles Buosi, David Payraastre, Christian Payraastre se connaissent, se connaissent... Jusqu'en 2005 existait à Montastruc un lieu qui leur était commun, le lieu où ils se fournissaient tous : chaque matin, chez Bonnet Matériaux avenue Castelnau, ils se retrouvaient, échangeaient, achetaient les matériaux nécessaires, s'entraidaient...

il n'y avait pas le café, mais c'était presque aussi bien !

F. Cortyl